



REGLEMENT NATIONAL **CHÈQUE CADEAU GAIA CONCEPT**

Le chèque cadeau est un coupon de réduction offert dans le cadre d'une opération commerciale défini par chaque Club.

Le chèque cadeau est à valoir uniquement sur le prochain achat au tarif public valable pour les seuls produits &/ou formules défini par chaque club.

Un chèque cadeau peut être utilisé pour tout achat de 50 € minimum.

Chaque tranche de 50 € d'achat peut recevoir 1 chèque cadeau.

Le règlement partiel d'achat par chèque cadeau ne permet pas de recevoir un (de) nouveau(x) chèque(s) cadeau(x).

Le chèque cadeau n'est pas accepté pour tout achat de clubs ou série de clubs à la boutique ou par l'intermédiaire du site www.clubdiscount.fr

Non cumulable avec d'autres offres ou promotion, réduction, solde, etc....

Non remboursable pour quelque raison que ce soit. Non cessible. La monnaie n'est pas rendue.

Chaque année une seule couleur de chèque cadeau est officielle et couvre la période du premier janvier de l'année en cours pour se terminer le 31 décembre de la même année.

Passé le 31 décembre le chèque cadeau ne sera plus accepté et perd toute sa valeur.

Valable sur le seul site où il est émis (la numérotation faisant foi).

La validité et le fonctionnement du chèque cadeau sont soumis au règlement spécifique du club où il est utilisé.

L'utilisation du CHÈQUE CADEAU entraîne l'acceptation du présent règlement national & règlement spécifique de chaque club.

Ces derniers pourront être révisés, modifiés et/ou complétés sans délai à l'initiation de la direction de GAIA CONCEPT.